



Union Départementale des syndicats
Cgt FORCE OUVRIERE de la Haute-Loire

Service de presse

Tel: 04 71 05 43 00 e-mail : udfo43@wanadoo.fr
1 avenue de Saint Flory 43000 LE PUY EN VELAY

Le Puy, le 8 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 mars : FO présente ses revendications pour l'égalité

Elles sont auxiliaire de vie sociale, employée de libre service, infirmière, accompagnante d'élèves en situation de handicap, enseignante. Le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, elles ont tenu avec FORCE OUVRIERE à rappeler leurs revendications pour l'égalité.

" Malgré les grandes déclarations du gouvernement, nous, femmes au travail, subissons chaque jour ses décisions antisociales.

Nous représentons 62 % des salariés au SMIC et cette année encore, malgré l'explosion des prix des produits de première nécessité, le gouvernement a refusé tout coup de pouce au SMIC.

Nous sommes les premières exposées à la précarité : CDD, temps partiel imposé... Avec les nouvelles règles de calcul de la réforme de l'assurance chômage, nous subissons la double peine avec une baisse colossale de nos indemnités.

Les métiers féminisés, parlons en. Nous avons été pleinement mobilisées pendant la crise sanitaire, pour quelle reconnaissance ? "

Dans le secteur hospitalier, il a fallu nous battre pour obtenir les 183 € pour tout le monde. Nous avons dû soigner en pleine pandémie sans masque, sans blouse, sans lunettes de protection. Mais quelques mois après, nombre d'entre nous ont été et sont encore suspendues sans salaire parce qu'elles ont refusé l'obligation vaccinale (qui ne protège pas de la contamination). Dans le même temps, les personnels doivent continuer à aller au travail avec le COVID. La pénurie de personnel touche tous les établissements. Les changements incessants d'horaire impactent notre vie personnelle et familiale. Et le gouvernement poursuit les fermetures de lits, y compris de réanimation !

Dans l'aide à domicile, nous sommes soumises aux mêmes obligations, mais sans les 183€ ! La règle, c'est le temps partiel imposé, les horaires hachés, les frais de déplacement qui explosent. La nouvelle grille de salaires ne conduit à aucune réelle augmentation de nos salaires, pourtant nécessaire. Conséquences : le manque de personnel et des centaines d'heures supplémentaires pour les autres, au détriment de notre vie personnelle et familiale.

Dans le secteur médico-social, la promesse des 183 € a été faite, mais ce sont les catégories du bas de l'échelle qui en sont exclues, personnels d'entretien et des services généraux notamment. En échange, le gouvernement et nos employeurs veulent aboutir à la remise en cause de toutes nos conventions avec notamment une remise en cause des grilles de salaires.

Les AESH, celles qui sont au quotidien aux côtés des élèves en situation de handicap dans les classes, vivent au dessous du seuil de pauvreté avec 730 € par mois. Toujours aucune réponse à leur demande d'un vrai travail, un vrai salaire, un vrai statut.

Dans la grande distribution, les salaires sont proches du SMIC, avec du temps de partiel imposé. Les conditions de travail se dégradent avec la recherche de toujours plus de rentabilité, les tensions au travail se multiplient. Et dans les négociations salariales, aucune des grandes enseignes n'a accepté d'accorder ne serait-ce que des augmentations à hauteur de l'inflation !

A la Poste, les emplois se féminisent aussi fortement. Pour une factrice, le début de carrière c'est 1568 € brut. 83 % des postières ont un salaire inférieur au salaire médian, pourtant le chiffre d'affaire de La Poste SA a été de 34 milliards en 2021. Cette année encore, la direction propose une augmentation de salaire qui entérine la dégradation

du pouvoir d'achat avec 2,5 % d'augmentation étalé en deux fois sur l'année, bien en-dessous de l'inflation et pour les postières fonctionnaires, le point d'indice est toujours gelé depuis 2011.

Dans l'enseignement, les emplois sont à 80% féminins. Après 5 ans d'études, le salaire de base de début de carrière est à 120 % du SMIC. Comme tous les fonctionnaires, la perte du pouvoir d'achat s'établit à plus de 20 % en dix ans. Et le Président ose parler de la fin de l'emploi à vie pour les enseignant es et de la suppression des concours d'entrée !

Premières concernées par les carrières hachées, le chômage, es périodes de temps partiel, le montant des retraites des femmes est inférieur à celui des hommes. Tout allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge de la retraite nous pénaliserait encore plus fortement.

La lutte pour l'égalité, c'est le combat pour la justice sociale ! En ce 8 mars, FORCE OUVRIÈRE affirme sa détermination à combattre pour ses revendications prioritaires :

- 10 % d'augmentation des salaires, retraites, pensions et allocation
- 300 € d'augmentation du SMIC
- Abrogation de la réforme de l'assurance chômage
- Réintégration de tous les personnels suspendus pour défaut de passe vaccinal
- Aucun recul de l'âge de la retraite ni allongement de la durée de cotisation ! Maintien de tous les régimes de retraite existants !
- Défense des conventions collectives et des statuts